



## Compte rendu de l'assemblée générale du 03 décembre 2022



### Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport du Directeur Technique Départemental.
- Rapport financier. (saison 2021 /2022)
- Budget prévisionnel. (saison 2022/2023)
- Rapport formation. -
- Rapport passage des grades. -
- Rapport arbitrage (compétition).
- Vote de la décision du comité directeur (stage de club+ aide financière).
- Questions diverses (elles doivent être envoyées une semaine avant l'assemblée par mail).
- Rapport des vérificateurs aux comptes

### Feuille de présence assemblée générale du 03 décembre 2022 .

#### Les membres du comité et les présidents de club présents :

Mr P Gaucher, Mr L Peyrac, Mr G Aouddia, Mr J C Vital, Mr C Terranova, Mr S Laffite, Mr G Loizeau, Mr J F Tisseyre, Mr M Khann, Mme A Isern, Mme G Castex, Mme K Baurraud, Mme N Gaich.

#### Les excusés(es) :

Mr K Sebbar, Mr F Jolly, Mr T Harana, Mr J Marty, Mme C Raynaud, Mme L Auteau, Mme C Delord.

#### Les absents(es) :

Mr A Nestor, Mr M Rosier, Mr A Pharelle, Mr C Buesa, Mr V Brunac, Mr P Martinez, Mr T Jaquen, Mr J-M Triay, Mme C Ilhes, Mme S Torres.

### Ouverture de l'assemblée 18h

#### Rapport moral du Président Mr P Gaucher.

La saison 2021-22 a vu une recrudescence des licenciés sur le département de l'Aude par rapport à la saison précédente, fortement impactée par les mesures sanitaires suite à l'épidémie du COVID ; nous sommes arrivés en fin de saison à 944 licenciés et ce malgré la perte du Kung-fu qui est retourné dans sa fédération d'origine. Nous avons retrouvé le nombre de licenciés d'avant COVID qui était de 947 en 2020, après un passage par 676 en 2021.

Espérons que le pire est derrière nous et non pas à venir, selon l'expression consacrée. Nous avons pu tenir notre calendrier tel qu'il avait été établi en début de saison, avec 2 stages d'experts nationaux, JFT et Serge Chouraqui, un stage d'expert régional compétition avec Akim Hocine, et nous avons subventionné un stage avec Guy Sauvin. Pour autant, il n'a été organisé qu'un seul passage de grade en fin d'année, mais cela plutôt conséquemment aux passages de 1<sup>er</sup> Dan en club, et donc par faute de candidats à l'examen départemental. Il y a d'ailleurs eu une dizaine de candidats qui se sont vu remettre le 1<sup>er</sup> Dan par leur club respectif, le détail sera donné par le responsable des grades, Guy Loizeau. La formation s'est tenue normalement avec 6 candidats reçus au DIF, le détail par le DTD, Laurent Peyrac. Dans le domaine sportif qui est tout de même une vitrine pour la pratique de notre discipline, j'adresserais une mention spéciale à l'EKC et son professeur, Karim SEBBAR, pour les résultats de ses compétiteurs au niveau National, si j'ai bonne mémoire 2 champions de France.

Je profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe technique du comité, le DTD (Laurent), la Responsable formation (Carole), le Responsable de l'arbitrage (Karim) et le Responsable des grades (Guy) pour leur investissement dans les tâches qui leur incombent, ainsi que Nicole le secrétariat, ainsi que Karine avec la tenue des comptes du département.

Je tiens également, au nom de tout le comité, à remercier le conseil départemental pour son soutien indéfectible et sans qui rien ne serait possible, notamment pendant la période compliquée que nous venons de vivre.

Ce début de saison s'est plutôt bien déroulé avec un stage d'expert en karaté dirigé par JFT, un stage

d'arbitrage dirigé par Karim SEBBAR, un stage compétition dirigé par Hakim Hocine et l'organisation des championnats et de la coupe de l'Aude ; pour ce dernier événement je tiens à adresser mes félicitations et mes remerciements à l'équipe technique composée de Laurent, Karim, Nicole et le responsable de la commission sportive, Georgio, ainsi qu'à tous les bénévoles qui nous ont donné un coup de main et qui ont tous largement contribué au bon déroulement de cette compétition qui rassemblait une centaine de participants.

Mon vœu le plus cher serait de voir tous les clubs participer à l'ensemble des événements du département ; trop nombreux sont ceux qui restent à l'écart de toutes les manifestations, et je trouve cela dommageable pour la cohésion de l'ensemble.

Rapport voté à l'unanimité.

## **Rapport du Directeur Technique Mr L Peyrac.**

Objet : Bilan de la saison sportive 2021/2022

En ce qui concerne la direction technique du département, au cours de la saison dernière, nous avons organisé la coupe et le championnat de l'Aude Kata , la coupe et le championnat de l'Aude Combat et l'open des départements.

Les statistiques

Championnat Combat : Minimes H= 5 F=4. Cadets H=2 F=1. Seniors H=2 F=1

Championnat Kata : Minimes H=2 F=5 Seniors H=2 F=1

Coupe Combat : Pupilles H=5 F=8 Benjamins H=10 F=11

Coupe Kata Pupilles H=1 F=6 Benjamins H=5 F=6

Open des départements Poussins H=25 F=11 Pupilles H=22 F=22 Benjamins H=20 F=16

Analyse des statistiques : On note un intérêt croissant pour la compétition. Surtout dans les petites catégories (poussins, pupilles, benjamins). Les compétiteurs en catégories cadets et minimes sont moins nombreux. Pour ce qui est des juniors et seniors. Ils sont quasi inexistantes.

On constate une participation de 7 clubs sur 19 à la coupe et au championnat de l'Aude.

La compétition katas attire moins de monde. Il n'y a pas de clubs "compétition kata" comme il a pu y en avoir par le passé dans le département.

L'open des départements est la compétition phare du département, le format et l'organisation est :

\_ Durée de 1h30 par catégorie

- Arbitrage
- Minimum 2 combats par participant

Cette saison, nous avons eu beaucoup plus de compétiteurs sur cet Open (30% de plus). Du coup, nous avons dépassé le planning horaire fixé. Certains points sont à revoir pour l'année prochaine, notamment le planning sur la journée entière.

Il est à noter que malgré les effectifs parfois faibles dans les catégories, nous avons le souci de faire combattre tous les compétiteurs (minimum 2 combats). (Surclassement de compétiteurs.)

Les changements de cette année :

A noter beaucoup de changement pour la saison 2021/2022 :

L'organisation des compétitions à la halle aux sports Nicole Abar. (Structure mise à disposition par la mairie de Carcassonne que nous remercions.) Le stockage du matériel par la mairie de Carcassonne.

Une commission sportive gérée par Georges Aoudia, appuyé de bénévoles, des DAF et des

La mise en place d'une buvette.

Le renouvellement du matériel informatique + le test de Ktop logiciel. Mise en place d'une école d'arbitrage.

Nous n'avons eu aucune plainte au cours de la saison.

Conclusion :

Je souligne le bon travail de l'équipe d'arbitrage (Karim), de Nicole pour l'informatique ainsi que de Georgio et des bénévoles pour la logistique.

Toutefois, nous avons 2 points essentiels à améliorer:

1- la pérennisation de la commission sportive. Celle-ci repose trop sur les DAF et les AFA. Il faut une liste de noms sur qui on peut compter. Autrement, c'est difficile de planifier et d'organiser les travaux. Les postes importants sont la mise en place de la salle puis la pesé.

2- L'arbitrage repose presque exclusivement sur l'EKC. Cela peut être sujet à polémique.

Pour ces 2 remarques, il est nécessaire d'avoir une réflexion. Je propose que chaque club qui participe aux compétitions envoie au moins un bénévole qui sera référencé auprès de la commission sportive. (Cela représente 2 jours sur l'année.) Il serait souhaitable aussi que chaque club participe à l'arbitrage. L'investissement pour l'arbitrage est un peu plus importante, la buvette et les Ktop (6 personnes sont nécessaires).

(Stage de formation à suivre). Les présidents de clubs doivent relayer l'information et inciter des adhérents (adultes) sur ces points.

Points positifs: la participation à la coupe et aux championnats de l'Aude combat et kata est en progression cette année. Le niveau progresse. Je note le travail de Karim qui essaye de dynamiser la pratique en compétition.

Les résultats des compétiteurs audois à la ZIL), Région et National sont encourageants. Je tiens à féliciter :.....

Les stages :

Nous avons organisé:

Une animation enfant par Karim Sebbar : le 26/09/2021

Un stage d'expert par JF Tisseyre : le 23/10/2021

Un stage avec Hakim Hocine : le 13/11/2021

Un stage d'expert avec Serge Chouraqui : le 12/02/2022

Un stage d'expert par JF Tisseyre : le 04/06/2022

Nous avons aidé à l'organisation de stages au sein des clubs.

Conclusion : Les stages se sont dans l'ensemble bien passés. La participation est correcte. Elle pourrait toutefois être plus importante. On a du mal à faire déplacer les pratiquants malgré la gratuité.

Rapport voté à l'unanimité.

**Rapport financier 2021 /2022 : Voir tableau comptable. Rapport voté à l'unanimité.**

**Rapport prévisionnel 2022/2023 : Voir tableau comptable.**

## **Rapport formations Mme C Raynaud**

### BILAN FORMATION 2021/2022

La grande nouveauté cette année est la délégation de formation au DIF par la Fédération .

Cette formation a été refondue et il a fallu s'adapter en permanence aux changements. Sachant que ce diplôme est en mutation et susceptible de nouveaux ajustements pour la saison à venir. Cette formation a été une réussite.

Trois formations se sont déroulées cette saison avec 7 candidats au DIF (4 karatékas dont 1 KMix et un karaté défense et 3 kravistes) ; 1 DAF (karaté) 1 AFA ( karaté). Tous ont été admis sauf un candidat DIF reçu pour la DAF.

Les formations se sont tenues à Narbonne principalement au DOJO avenue de la Naïade.

La collaboration avec Karim Sebbar (partie arbitrage) a été comme toujours excellente. Les candidats ont été mis à la disposition du département pour les compétitions sur décision de la responsable de formations. Sachant que les consignes fédérales sont très précises concernant les tâches attribuées aux candidats ( la mise en place des tatamis et la tenue de la buvette ne font pas partie des attributions et se font sur le volontariat).

L'examen pratique s'est déroulé à Narbonne avec Karim Sebbar. Le repas ( pizzas) a été pris en charge par le département.

Les diplômes et attestations seront adressés par le Comité Départemental.

Les candidats aux formations AFA/DAF/DIF sont priés de s'inscrire avant le 24 septembre pour des raisons de logistique. Nous avons pour consigne d'envoyer les contenus de formations minimum un mois avant la première session.

Le début des formations étant prévu le 5 novembre.

J'ajoute que le nombre de candidats inscrits aux formations rendent ce poste autonome.

## **Rapport passage de grades Mr G Loizeau**

### SAISON SPORTIVE 2021-2022

#### Passage de grades

#### **I- Passage de grades au Comité :**

Le Comité avait prévu, cette saison, deux passages de grades les 22 janvier et 11 juin 2022. Celui du 22 janvier a dû être annulé, un seul candidat s'étant inscrit pour les épreuves du 2<sup>ème</sup> dan. Toutefois, grâce à l'amicale sportivité du responsable des grades des PO, ce candidat a pu se présenter à Perpignan et a été reçu.

**Le passage de grades du 11 juin** s'est déroulé au dojo de La Redorte. Six candidats se sont présentés en karaté contact et full contact, huit en karaté traditionnel.

**Le jury Karaté Contact** était composé de Mr Célestin VITAL 5<sup>ème</sup> dan, Thomas HARANA, 5<sup>ème</sup> dan et David TERRASA 4<sup>ème</sup> dan.

**Le jury karaté traditionnel** était composé de Mme Carole RAYNAUD 6<sup>ème</sup> dan, de Mrs Christian TERRANOVA 4<sup>ème</sup> dan, Vincent BRUNAC 4<sup>ème</sup> dan et, en suppléant, Stéphane VISSEC 4<sup>ème</sup> dan.

**1<sup>er</sup> dan karaté traditionnel** : aucuns des candidats n'ont obtenu leurs ceintures noire, ils devront revenir pour passer les UV manquant

**2<sup>ème</sup> dan karaté contact voie compétition** : les deux candidats ont obtenu leurs grade.

**2<sup>ème</sup> dan karaté contact voie traditionnelle** : les trois candidats ont obtenu leurs grades.

**2<sup>ème</sup> dan karaté Full Contact** :  
un candidat un reçu

**2<sup>ème</sup> dan karaté traditionnel** :  
Les cinq candidats ont été reçu  
Un devra revenir

La moyenne générale des notes attribuées en karaté traditionnel s'élève à 12 sur 20. Le niveau des candidats peut être qualifié d'assez bon. A noter qu'un candidat a obtenu une moyenne de 16 sur 20

## **II- Passage de grade en club :**

Cette année, et pour la première fois, deux clubs du département ont mis en œuvre les nouvelles dispositions concernant le passage du 1<sup>er</sup> dan.

Enfin, il convient de signaler que deux candidats de la section karaté du Club Inter Sport de Villemoustaussou, se sont présentés avec succès au passage de grade de **karaté mix** qui s'est déroulé le 25 juin 2022 à Montpellier.

Je tiens à remercier tous les jurés pour leur dévouement, leur impartialité et leur pondération avec un satisfecit particulier aux jurés du Karaté Contact pour leur travail responsable, consciencieux et efficace.  
Rapport voté à l'unanimité

## **Compte rendu du rassemblement des responsables des grades du 8 octobre 2022**

Ce rassemblement a réuni une centaine de responsables des grades de France et d'outre mer. Après la présentation du personnel chargé du service des grades, le Président de la Fédération a abordé les modifications apportées aux règlements de la CSDGE et précisé la mission du responsable des grades.

**Passeports :**

Le Président rappelle l'importance de vérifier la validation des passeports. L'utilisation de passeports périmés lors des passages de grades peut faire l'objet de contestations.  
A cet égard, un nouveau passeport, avec la notation actualisée, a été mis en service.

Après les examens de 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> dan, les passeports ne seront plus signés par le Président du Comité, le Directeur technique (DTD) et le responsable des grades (RDG). Le grade sera validé par la seule signature du Président qui disposera d'un tampon d'homologation fourni par la Fédération.  
Les passeports ne seront remis aux candidats qu'après réception des cartes et des diplômes et vérification par le RDG.

### **Examens :**

Le Président rappelle quelques règles élémentaires à observer lors des examens de grades.  
Le responsable des grades évitera de toujours choisir les mêmes jurés et harmonisera son choix entre les différents clubs du département.  
Il doit rappeler aux juges les règles de notation de la CSDGE.  
Les professeurs des candidats peuvent assister à l'examen mais ne peuvent communiquer avec les juges. La communication se fait uniquement entre le RDG et le professeur.

La notation doit être suffisamment différenciée pour être expliquée, comprise et acceptée. Une bonne à très bonne exécution devrait obtenir une note égale ou supérieure à 15 sur 20. Assez bien une note de 12, moyen une note de 10. Mais lorsque l'exécution est insuffisante, éviter un 9.5 et opter plutôt pour un 8. Dans ce dernier cas le ou les juges devraient justifier cette note pour permettre au RDG de fournir éventuellement des explications au professeur.

Les résultats de l'examen sont communiqués aux candidats reçus un par un.  
Le responsable des grades évitera toute appréciation personnelle et toute critique du candidat et devra faire preuve de courtoisie dans sa communication.

## **Rapport arbitrage Mr K Sebbar**

Organisation des formations départementales :  
Stage théorique / Stage pratique arbitres / Stagiaire DAF/DIF  
lieu Carcassonne.  
Nombre des participants 8

Arbitre :  
Nombre d'arbitres actifs national 1 ; régional 2 ; départemental 4  
Nombre des candidats potentiel pour l'examen kata juge B 3  
Nombre des candidats potentiel pour l'examen kumité arbitre B 3

Coupe et Championnat de l'Aude le 28/11/2021 Nombre d'arbitres 15  
6 hommes 9 femmes (3 stagiaires, 4 départementaux, 4 régionaux, 4 nationaux)

Open des départements le 03/04/2022 Nombre arbitres 12  
4 hommes 9 femmes (4 stagiaires, 5 départementaux, 2 régionaux, 2 nationaux)

Formation d'arbitres :  
Stage arbitrage départemental le 13/11/2022. 8 participants Stage théorique réglementation arbitrage kumité et kata.  
Stage départemental d'arbitrage ouvert à tous le 15/01/2022. 22 participants Stage pratique la matinée sous forme de mise en situation. Stage théorique l'après midi réglementation sportive.

Promotion de l'arbitrage chez les jeunes :

Vidéo de clip promotionnelle le 04/02/2022. trois de nos jeunes ont pu participer au clip vidéo de la région Occitanie pour le concours national des jeunes arbitres.

Concours national des jeunes arbitres kata le 23 et 24/04/2022 Une jeune arbitre sélectionnée par la ligue Occitanie.

Concours national ds jeunes arbitres kumité le 21 et 22/05/2022 un jeune arbitre sélectionné par la ligue Occitanie. Il gagne le concours et s'est distingué auprès des responsables d'arbitres nationaux.

L'équipe arbitrale est en pleine construction et ne peut pas fonctionner sans l'aide d'arbitres adultes et confirmés d'autres départements.

Les difficultés :

Obligation de faire appel aux autres départements.

Manque de bénévoles.

Pas assez de club représenté dans le panel de l'équipe départementale.

Arbitres sollicités pour palier le manque de bénévoles à la commission sportive.

Les points majeurs pour la saison prochaine.

Continuité de la formation des arbitres départementaux et stagiaires.

Projet de clip promotionnel propre au département.

Mettre en place une formation de 5 heures uniquement dédiée aux stagiaires DAF/DIF.

Rapport voté à l'unanimité.

### **Vote de la décision du comité directeur (stage de club+ aide financière).**

Nous soumettons au vote le fait que un club qui organise un stage en même temps que le comité départemental ne recevra pas l'aide financière prévue.

Décision voté à la majorité un vote contre.

### **Questions diverses :**

1) Une proposition est faites afin que l'aide aux participations aux compétitions nationales soit dégressive. Un même club qui enverra plusieurs compétiteurs verra la participation du comité diminuée.

#### **Exemple**

##### **Club avec 20 qualifiés**

De 1 à 5 / 70€par compétiteur

A partir de 5 jusqu'à 10 /60€ par compétiteur

A partir de 10 jusqu'à 15 /50€ par compétiteur

A partir de 15 et plus /40€par compétiteurs

Le club recevra 350€ Pour 5 compétiteurs, 300€ pour les 5 autres, 250€ pour les 5 suivants et 200€ pour les 5 restants

Donc **1100€** pour un club qui aurai 20 qualifiés au lieu de **1400€** avec l'aide actuelle.

#### **Condition pour recevoir l'aide**

L'aide sera versé à condition :

- D'informer le comité départemental de la participation des compétiteurs
- Fournir le justificatif de paiement de l'inscription à la compétition
- Fournir une facture du montant correspond aux nombres de participants par compétitions

Voté à l'unanimité

2) La maison des loisirs et de la culture demande l'aide matérielle du comité afin d'organiser une coupe « Samouraï nous demandons à ce que le projet nous soit soumis pour étude avant de nous prononcer.

## **Rapport du vérificateur aux comptes Mr M Kann**

### **COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2021/2022**

#### **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

Je soussigné M Matthieu KANN, vérificateur aux comptes, désigné comme tel lors de l'assemblée générale ordinaire du Comité Départemental de l'Aude qui s'est tenue le 11 décembre 2021 ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission pour l'exercice comptable s'étendant du 01 septembre 2021 au 31 août 2022.

Je me suis déplacé à la Mairie de Moux le 03 décembre 2022 et en présence du Trésorier Général du Comité, Mme Karine BAURAUD, j'ai procédé au contrôle des comptes annuels.

Les factures, les justificatifs de paiement divers, le livre des recettes et des dépenses m'ont été présenté. J'ai pu vérifier tous les justificatifs que j'ai souhaité, sans y trouver d'anomalie.

J'atteste que les documents consultés confirment que les dépenses sont bien affectées au service des licenciés de la Fédération Française de Karaté, concordent avec la mission du Comité Départemental et reflètent une gestion saine à laquelle vous pouvez donner quitus

. Fait à Moux le 03 décembre 2022

Vérificateur aux comptes:

Mr Matthieu KANN

Signature:

